Sécuriser la gestion des congés payés

Description

Cette formation juridique, à jour des dispositions de la convention collective signée le 21 mai 2010 dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, vous donnera les clés qui vous permettront d'adopter les bonnes attitudes juridiques pour chaque question soulevée par la gestion des congés payés : calculer les droits à congés, respecter les règles du fractionnement, fixer les dates de départ, rémunérer les congés, etc.

Les plus de cette formation :

- Un juriste spécialiste du secteur
- Une formation courte, d'initiation au droit du travail
- Une formation concrète et pratique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Connaître les règles juridiques relatives aux congés payés
- Intégrer les congés payés dans sa gestion du personnel

Contenu

- Acquisition des doits à congés payés
- Calcul de la durée des congés payés
  - » Durée des congés
  - » Détermination du travail effectif
  - » Incidences du droit européen
- Prise des congés
  - » Période des congés
  - » Ordre et date des départs
  - » Fractionnement
  - » Décompte des jours de congés
  - » Incidences d'évènements extérieurs (maladie, préavis, etc.)
- Rémunération des congés

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Echanges d'expérience

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 1 jour
Intervenants : Juriste UNA
Publics : Dirigeants, DRH, Responsables Administratifs, Responsables de Secteur

Date des formations

- Nous contacter pour les dates